



Déclaration liminaire **CDEN** du 01/02/2024

Monsieur le Préfet

Madame la A-Dasen,

Mesdames , Messieurs les membres du CDEN,

Le SNALC accueille avec intérêt les annonces qui ont été faites par le furtif Ministre de l'Education, Gabriel Attal. Toutefois de nombreux chantiers restent ouverts et continuent à inquiéter : l'absence de mixité sociale, les classes surchargées, la crise du recrutement, l'inclusion maltraitante. L'enquête PISA vient confirmer le diagnostic du SNALC sur l'état du système éducatif français, et sur les mauvaises conditions dans lesquelles il place ses personnels. Et ce ne sont pas les propos de notre ex-ministre dénigrants l'Ecole publique et ses personnels qui vont contribuer à nous rassurer.

La question de la carte scolaire est primordiale. L'enjeu est de donner à tous les élèves les mêmes conditions de réussite et ... fermer des classes ne nous y aidera pas. Notre balance est à -19 classes cette année, alors qu'il n'y a que 286 élèves en moins dans le prévisionnel (ce qui représente 12 classes à 24)...

On aurait pu et dû profiter de la légère baisse de démographie pour diminuer significativement le nombre d'élèves par classe, pour reconstituer le RASED, pour reprendre la politique de plus de maîtres que de classes, toutes choses que les enseignants revendiquent car ils connaissent le terrain et savent comment le cultiver.

A ce sujet, le SNALC continue à demander qu'il n'y ait aucune suppression de postes dans le premier degré qui entraînerait des effectifs au-delà de 25 élèves. Et dans l'idéal aucune suppression de poste ne devrait être envisagée en primaire, là où il y a de plus en plus d'élèves à besoins particuliers en souffrance et de plus en plus de professeurs des écoles en burn-out.

Restons sur l'école inclusive : le dernier projet en date part du principe que le bon taux d'encadrement est d'un personnel AESH pour 4 à 5 élèves en situation de handicap en moyenne. On ne nous fera pas croire que la priorité est l'accompagnement de l'élève et la compensation de son handicap : la priorité, ici, est d'accueillir pour pas cher. Et le seul agent d'accueil, c'est le professeur

des écoles, qui fera un bouc émissaire parfait si cela se passe mal, parce qu'il n'aura pas assez « différencié » ! Un vrai plan d'accueil digne et humain est plus qu'urgent pour éviter ce qu'on peut qualifier d'inclusion violente. La mise en place des PAS et des ARE constitue à cet égard une nouvelle dégradation des conditions de travail de personnels déjà précaires, et une prise en charge des élèves basée davantage sur les ressources disponibles que sur les besoins réels. Nous ne le répéterons jamais assez, la gestion de l'école inclusive reste un désastre. Depuis plusieurs années, le choix d'orienter un maximum d'enfants en situation de handicap vers le système scolaire classique, conduit en effet à la fermeture d'un nombre important de places dans les différentes structures spécialisées qui les accueillaient jusqu'alors : destruction des RASED, manque de places en ITEP ou IME. Cela génère de plus en plus souvent des situations dramatiques, et une souffrance insupportable, tant pour les élèves et leurs parents souvent démunis et sans solutions, que pour les personnels. Partout dans notre département des situations explosives vous sont remontées. L'inclusion à tout prix coûte cher au climat scolaire, et dessert in fine le but recherché. Imaginez les conséquences pour un élève lambda de voir son enseignant ou un AESH prendre des coups, se faire cracher dessus, injurier... quel regard portera-t-il sur le handicap en grandissant ?

Toutes les mesures que notre (à nouveau) nouveau ministre annoncera n'auront de chance de fonctionner que si l'encadrement humain suit.

Le SNALC le dit clairement : le ministre ne doit pas être l'homme qui marche sans tête, à l'instar de la sculpture de Rodin, et les questions pédagogiques n'avanceront que si les questions de ressources humaines vont au même rythme.

Il faut dire que les solutions coûtent cher : davantage d'enseignants, moins d'élèves par classe, des heures en petits effectifs...toutes choses dont l'école primaire est en grande partie exclue. Si les mesures GS-CP-CE1 prises en éducation prioritaire étaient intéressantes, rappelons que la majorité des écoles ne sont pas en éducation prioritaire et que certaines mériteraient réellement de l'être.

Dans notre département, la ville de Béziers où les IPS sont très faibles, constitue dans son entièreté une REP. Il est urgent d'en tenir compte, notamment pour certaines écoles qui réclament leur rattachement au réseau. Favoriser la mixité sociale est une priorité sur un secteur où l'enseignement public est largement concurrencé par les établissements privés, y compris hors contrat. Ne donnons pas raison à notre ex-ministre de l'Education, qui justifie et cautionne cette fuite vers l'enseignement privé.

Depuis des années, notre ministre présente aux médias l'image fallacieuse d'une école merveilleuse, opérationnelle et bienveillante au cœur d'un système éducatif cohérent et mûrement réfléchi. Mais derrière la communication, la réalité est toute autre : les personnels subissent un turnover effréné rue de Grenelle, et passent leur temps à répondre à des lubies aussi fantasques qu'éphémères. L'éducation se fait sur un temps long ; et réformer ce ministre demande de la réflexion, de la concertation et de l'anticipation ; tout l'inverse de ce que nous vivons dernièrement.

Pas étonnant que nous soyons aujourd'hui dans la plus grave crise de recrutement de professeurs jamais connue. Pas étonnant que de nombreux collègues désirent changer de voie ou quitter l'Education Nationale.

L'école est à bout de souffle et ne tient que par le volontarisme de celles et ceux qui y travaillent et y croient encore. L'amélioration du niveau scolaire ne se fera pas à moyens constants, et encore moins en supprimant 1700 postes de professeurs des écoles à la rentrée 2024. On ne fera pas une école de qualité en ayant comme principal objectif des économies budgétaires.

Nous terminerons notre intervention sur la mise en œuvre de la réforme du « choc des savoirs » dans notre département. Si le SNALC, n'est pas « par principe » opposé aux groupes de besoins, il s'inquiète des modalités de lancement de cette réforme précipitée. Les remontées de terrain font craindre un fiasco si le tir n'est pas très vite rectifié ; les moyens ne sont pas à la hauteur, et les postulats ayant servi de base à leur attribution ne sont pas valables pour tous les collèges, ce qui crée des situations très inégales, avec des établissements qui n'appliquent qu'une demi-mesure pour ne pas puiser dans la marge et amputer leurs options... Nous attendons des ajustements de la part de l'administration, sans quoi cette réforme sera une catastrophe.

Merci pour votre écoute.

